

24 novembre 2009 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. David Douillet, sur la tenue de grands événements sportifs en France, le 24 novembre 2009.

Monsieur le Député, cher David,

L'organisation de grands événements sportifs, c'est-à-dire d'événements sportifs d'envergure internationale, fait l'objet depuis quelques années d'une concurrence de plus en plus forte entre les villes et les pays du monde. Le nombre croissant de candidatures enregistrées auprès d'instance comme le CIO, la FIFA, l'IRB ou encore l'UEFA, pour l'organisation des jeux olympiques d'été comme d'hiver, des coupes du monde de football ou de rugby, en sont l'illustration la plus évidente.

Cela n'a rien d'étonnant, quand on songe à l'importance que revêt pour une région et même un pays tout entier, l'organisation de telles manifestations. Car un grand événement est un facteur de développement économique et touristique aux multiples retombées pour les secteurs aussi divers que l'hébergement, la restauration, les transports et les infrastructures.

De façon plus générale encore, on sait aussi que les grands événements sportifs, parce qu'ils sont hautement médiatisés, offrent une vitrine exceptionnelle aux pays qui les organisent.

Votre palmarès sportifs incomparable, votre expérience professionnelle dans le monde du sport, ainsi que les analyses et propositions que vous avez émises lors de vos nombreuses interventions dans le débat public, vous désignent naturellement pour conduire une mission spécifique de réflexion sur la tenue de grands événements sportifs en France et les moyens de concevoir une politique active pour en promouvoir régulièrement l'organisation.

Il vous appartiendra, notamment, en vous rapprochant des nombreux acteurs publics et privés concernés par ce sujet, d'établir un état des lieux des forces et des faiblesses de notre pays par rapport à ses principaux concurrents étrangers, de faire toutes les propositions qui vous paraîtront nécessaires pour rendre la France plus compétitive, et de définir un programme d'accueil à la hauteur de nos ambitions internationales. Vous veillerez tout particulièrement à définir une stratégie cohérente de mise en place d'équipements sportifs performants et adaptés à la nature des enjeux, sur l'ensemble du territoire.

Bien entendu, vous disposerez, en tant que de besoin, de l'appui de l'administration du ministère de la Santé et des Sports et de son secrétariat d'État, ainsi que tous les services qui pourraient vous être utiles pour mener à bien votre travail. Je leur demande de bien vouloir prêter leur concours effectif à l'accomplissement de cette mission. Vous serez en outre assisté dans vos démarches par un membre de l'Inspection générale des finances et un membre de l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports.

Vous voudrez bien me faire parvenir, avant la fin du premier trimestre 2010, un premier rapport d'étape sur les avancées et les premières propositions de votre mission.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.